



MAIRIE DE BEIGNON
MISSION ARGENT DE POCHE

AUTORISATION « droit à l'image »

Dans le cadre du dispositif « Mission Argent de Poche », la commune de Beignon est susceptible de :

- réaliser des photos/vidéos dans le cadre de Mission Argent de Poche.
- utiliser ces photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la mairie de Beignon (ex : municipaux, dépliants, site internet, réseau sociaux...).

Votre autorisation est nécessaire :

Autorise les prises de vue

Refuse les prises de vue

Fait à, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Représentant Légal

Enfant mineur

AUTORISATION d'HEBERGEMENT

Je soussigné(e), Mr, Mme

certifie sur l'honneur héberger mon fils / ma fille :

à l'adresse suivante :

depuis sa naissance

ou depuis le :

Fait le..... pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal :